

**Dématérialisez vos bulletins
de paie et l'ensemble des
documents RH**

Simplifiez votre quotidien et
celui de vos collaborateurs !

sage Dématérialisation RH

La réglementation française incite les entreprises à développer la digitalisation des processus Paie & RH. La Déclaration Sociale Nominative (DSN) ou la dématérialisation des bulletins de Paie soutenue par la Loi Travail en témoignent.

Sage accompagne la digitalisation de vos processus RH avec Sage Dématérialisation RH !

Classez vos documents RH en adéquation avec la politique de votre entreprise et de votre organisation et distribuez les bulletins de paie de vos salariés de manière totalement dématérialisée et sécurisée.

Cette nouvelle offre *Online* propose un portail employeur pour vous permettre d'accéder rapidement et en toute confidentialité à tous vos documents, de les pérenniser, d'actualiser simplement vos dossiers salariés et de bénéficier d'une traçabilité de vos actions.

Elle propose aussi un e-coffre-fort pour tous vos salariés dans lequel ils peuvent retrouver leurs bulletins de salaire et profiter d'un espace de stockage gratuit de 10 Go.

Intuitive, connectée à Sage Paie & RH Génération i7 et rapide à mettre en œuvre !

La solution Sage Dématérialisation RH est l'outil idéal pour améliorer la satisfaction de vos salariés, renforcer l'axe collaboratif tout en diminuant vos coûts administratifs.



Les chiffres clés

30 % d'économie constatée en moyenne

- Réduisez vos coûts d'impression et d'affranchissement
- Soyez éco responsable : moins de papier c'est plus de respect de l'environnement

+25% de productivité RH

- Concentrez-vous sur votre cœur de métier, prenez soin de vos collaborateurs
- Améliorez la communication avec vos employés grâce à des échanges fluidifiés

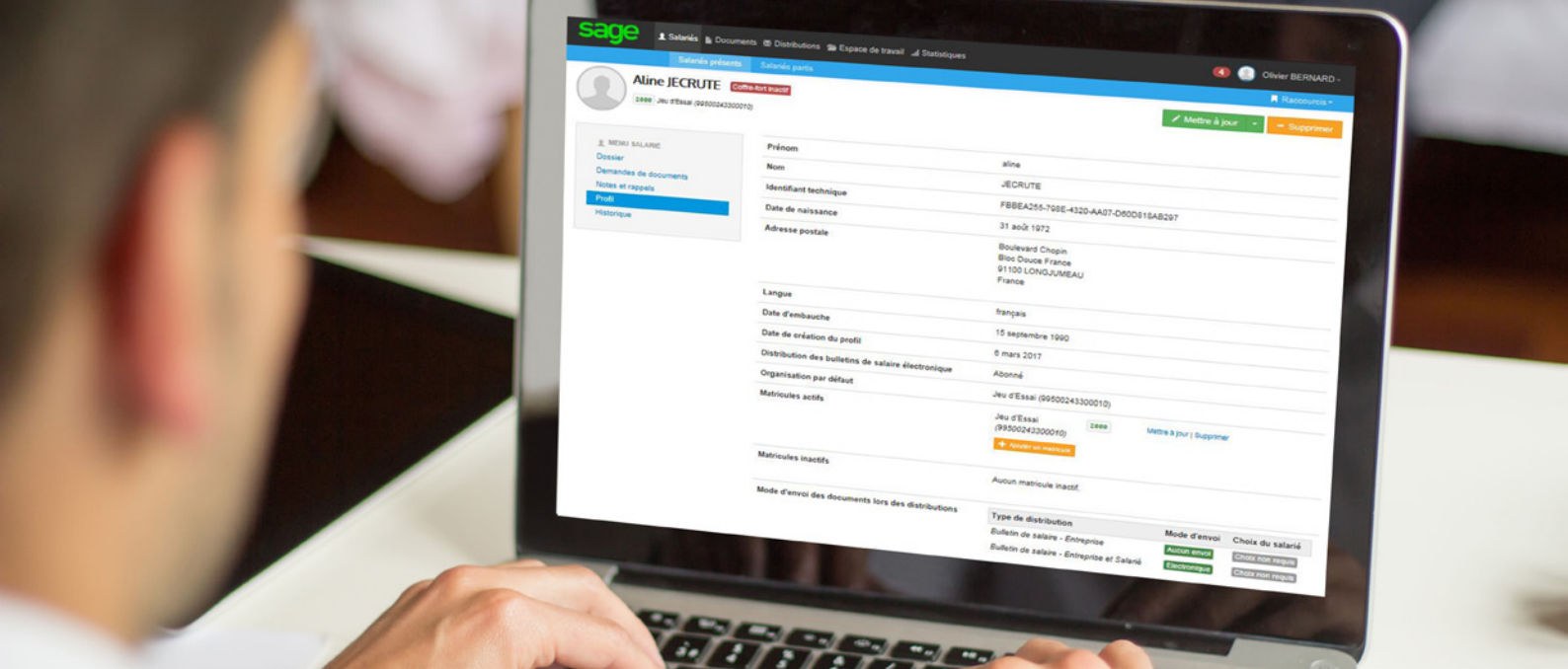
+ de satisfaction collaborateurs

- Offrez une expérience utilisateur conviviale et optimisée
- Augmentez la satisfaction de vos salariés

100 % conforme aux réglementations

- Valeur juridique des bulletins de paie garantie
- Alimentation du Compte Personnel d'Activité





1 - Structurez votre activité RH et gagnez en flexibilité

Sage Dématérialisation RH est totalement adaptable à votre organisation.

Des fonctionnalités "à la carte" pour déposer et classer tous vos documents papiers et électroniques :

- Les documents associés à un salarié, de son recrutement à son départ de l'entreprise, dans son dossier centralisé.
- Des tiroirs collaboratifs de traitement des documents par processus, organisation et gestionnaire.
- Un module de scan en ligne pour faciliter l'archivage de documents papier.
- La collecte des attestations auprès de vos salariés, par email ou en ligne.

Un paramétrage facile de l'application selon vos règles "métier" :

- Des règles de gestion par type de documents : critères de classement, action en cas de mobilité ou de départ du salarié.
- Un classement automatique pour certains types de documents : relevés d'heures, bulletin de paie, entretiens annuels, etc.
- Un plan de classement partagé par tous les gestionnaires RH.
- Un partage en toute sécurité des documents avec les managers, les salariés ou les partenaires externes via des espaces de partage en ligne.
- une durée d'expiration paramétrable pour chaque type de document.

SAGE PAIE & RH GÉNÉRATION I7

Facilement connectée avec votre solution de paie Sage, créez votre site **Sage Dématérialisation RH** multi-dossiers.

Synchronisez vos organisations et vos salariés : Envoyez les bulletins de salaire pour qu'ils soient stockés dans les coffres-forts salariés et identifiez-les facilement dans la liste des fiches de personnel

2 - Distribuez les bulletins de salaire en quelques clics et révolutionnez le quotidien de vos salariés

Faites bénéficier vos collaborateurs d'une véritable expérience salarié !

- Automatisez la distribution de vos documents et améliorez la relation avec vos employés. Ils recevront leurs bulletins de salaire en moins de 4h dans leur e-coffre-fort personnel.
- Chaque collaborateur y accède simplement et gratuitement via un code de navigation unique. Sur son portail sécurisé, à la navigation intuitive et conviviale, il y retrouvera notamment les bulletins de paie, archivés pendant 50 ans auprès de la CDC Arkhinéo.
- Si certains de vos collaborateurs préfèrent revenir à une version matérialisée de leur bulletin de salaire, le mode de réception peut être modifié aisément. Aucun paramétrage n'est irréversible et il est possible d'éditer les bulletins papier directement sur la plate-forme pour les employés concernés.
- Maîtrisez le cycle du bulletin grâce à une traçabilité jusqu'à remise en poste.
- Qu'ils soient au bureau, en déplacement ou chez eux, les salariés peuvent se connecter à leur coffre-fort à tout moment depuis leurs smartphones et tablettes.

SOYEZ CONFORMES À LA RÉGLEMENTATION

- Conforme à la Loi travail du 8 août 2016 et alimentation du Compte Personnel d'Activité.
- Double archivage légal, employeur et salarié, respectant les normes AFNOR NF Z42-013 et NF Z42-025.
- Gestion dématérialisée des documents conforme à la réglementation en vigueur : Art. L3243-2 du Code du travail, modifié par la loi n° 2009-526 du 12 mai 2009 3 et NF Z4.

sage

10, rue Fructidor
75834 Paris Cedex 17

Plus d'informations sur nos produits, services et formations

0 825 825 603 Service 0,15 € / min
+ prix appel

Export : +33 (0)5 56 136 988

www.sage.fr